

Avis de constitution

SOCIETE « DOSS CONSTRUCTION CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN ABOBO ANONKOI KOUTE APRES LA  
TOUR DE BABEL , Lot 1126B, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOSS CONSTRUCTION CÔTE  
D'IVOIRE »

Objet : construction bâtiment-métallique-  
électricité industrielle-  
Bâtiment ,maintenance et installation de split-  
Prestation diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO ANONKOI KOUTE APRES LA  
TOUR DE BABEL , Lot 1126B, Ilot 60

Dirigeant(s) M DOSSO HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07427 du 24/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45261/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

